

populaires ou de rumeurs, (4) les citations de CS écrites, y compris le CS épistolaire. Suétone intègre la langue des lettres dans les débats plus larges sur les questions linguistiques qui apparaissent durant les périodes décrites dans les *Vies*. Ces débats sont souvent ceux qui sont évoqués dans la présente étude : la signification et le degré d'intégration de mots spécifiques, l'autorité linguistique et l'accueil du grec à l'intérieur du discours romain. Les prises de position de Suétone dans ces débats peuvent refléter, au moins partiellement, l'époque d'Hadrien durant laquelle le biographe écrit. Toutefois, en raison du nombre élevé de voix et de sources incorporées dans le texte, Suétone offre une vue plus diversifiée que celle que nous pouvons avoir à partir d'autres textes. Suétone met en lumière non seulement la langue des lettres, mais aussi celle de la politique romaine, de la culture et de la société dont elles sont empreintes. – Le dernier chapitre sert de conclusion. Les lettres de Pline le Jeune à Suétone (I.18, III.8, V.10 et IX.34) mettent en lumière certaines fonctions importantes du grec dans les *epistulae*. Un des enseignements de l'enquête porte sur le changement d'attitude vis-à-vis de la relation entre les deux langues entre le I^{er} s. av. J.-C. et le II^e s. ap. J.-C. On est passé d'une fusion des deux langues (*utraque lingua*) à une situation où les Romains ont la maîtrise des deux langues séparément, le latin parfait (*lingua Romana*) et le grec attique. Ces deux langues, qui occupent différents volets dans le paysage culturel, peuvent désormais être combinées, non plus mélangées. Il conviendrait à présent de compléter l'étude en travaillant sur les épistolographes de la fin de l'Antiquité : Ausone, Jérôme, Augustin, Sidoine Apollinaire et Symmaque. L'analyse de la pratique du CS chez ces auteurs, différente de celle que l'on rencontre chez les écrivains étudiés ici, pourrait mettre en évidence l'évolution du bilinguisme romain, de l'identité et du genre même de la lettre à l'époque tardive. L'utilisation du grec dans l'épistolographie romaine est un élément important pour comprendre les lettres et la société qui les a produites. Le CS est une fenêtre ouverte vers la politique linguistique et culturelle et vers la manière dont les relations épistolaires évoluent en fonction du contexte historique. Le grec non seulement reflète, mais construit activement les relations que nous voyons dans les lettres. Comme Cicéron le dit à Paetus en plaisantant, certaines choses sont mieux dites en grec.

Bruno ROCHETTE

Élisabeth GAVOILLE (Ed.), *La lettre et l'œuvre*. Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2020. 1 vol. broché, 14,5 x 21 cm, 498 p. (PERSPECTIVES LITTÉRAIRES). Prix : 30 €. ISBN 978-2-86906-760-8.

Ce recueil d'articles est issu du X^e colloque international sur l'épistolaire antique et ses prolongements européens (Tours, 16 et 17 novembre 2017) consacré aux rapports entre « La lettre et l'œuvre ». Il constitue le X^e volume de la série *Epistulae antiquae*. Quel rôle la lettre peut-elle jouer par rapport à l'œuvre ? Telle est la problématique générale qui sous-tend la réflexion. Il s'agit de s'intéresser aux lettres d'auteurs qui témoignent d'un projet littéraire, d'une composition en cours ou d'un ouvrage achevé. La lettre peut représenter une sorte d'atelier de l'œuvre. Les influences sont bidirectionnelles. Si la lettre peut contribuer à l'élaboration d'une œuvre, la rédaction d'un ouvrage peut exercer une influence sur la correspondance. Dans l'introduction, Élisabeth Gavaille s'étend sur la définition de « l'épistolaire ». La lettre, qui occupe

une position intermédiaire entre l’oral et écrit, constitue un discours ouvert, tandis que l’œuvre est un texte fini et clos sur lui-même. Les vingt-quatre contributions sont réparties en cinq groupes. Les deux tiers portent sur la littérature latine et grecque, y compris le Moyen Âge et la Renaissance, un tiers concerne les prolongements français et européens jusqu’à l’époque contemporaine. Je ne rendrai compte que de la partie gréco-latine *stricto sensu*. Le premier chapitre porte sur « La lettre, atelier de l’œuvre et “avant-texte” ». L’épistolaire est envisagée comme commentaire de l’œuvre en gestation, comme témoin du travail de l’auteur ou comme préparation du texte. Comme le montre François Guillaumont, les lettres de Cicéron contiennent des mentions des traités philosophiques que l’Arpinate a rédigés en deux temps, entre 55 et 51 et entre 46 et 44, et apportent un éclairage sur leur rédaction, leur publication et leur réception. Les missives permettent de concevoir le rôle d’un destinataire comme Atticus dans l’élaboration des traités. Une annexe établit les mentions des traités philosophiques et rhétoriques dans la correspondance de Cicéron. Pierre Descotes étudie quatre lettres du corpus épistolaire augustinien (*ep.* 152 à 155) échangées au cours des années 413-414 entre Augustin et le vicaire impérial d’Afrique Macedonius. L’évêque d’Hippone se sert de cet échange épistolaire pour mettre au point un certain nombre d’idées sur le rapport que doivent entretenir autorité temporelle et pouvoir spirituel et pour alimenter la réflexion sur le sens de la justice et du pardon dans une société chrétienne que l’on trouve dans le livre V de la *Cité de Dieu* et qui culmine avec le portrait de Théodose. La deuxième section (« Le discours sur l’œuvre : avant-propos et “après-propos” ») porte sur la lettre comme prolongement de l’œuvre. La lettre peut être utilisée comme correctif ou comme préparation à la lecture d’une œuvre. C’est cette fonction que nous trouvons dans l’épître d’Ovide à Auguste, qui constitue le livre II des *Tristes*, écrite en 9 ap. J.-C., lors de la première année de la relégation du poète. Le poète exilé tente de répondre à l’accusation d’immoralité de l’*Art d’aimer* et distingue le contenu d’une œuvre et l’état d’esprit du poète. Ovide explique comment lire l’*Ars amatoria*, mais aussi les *Tristes*, à la fois lettre adressée à Auguste et *carmen*, qu’il invite à ne pas prendre à la lettre, *non recta mente*. La lettre à Lucilius 81 de Sénèque, selon l’interprétation proposée par Aldo Setaioli, constitue un appendice au *De beneficiis*. Un thème commun apparaît au début de la missive et dans un long passage au début du traité et à la fin : le calcul des bienfaits et des injures. Le bienfait doit être accordé même s’il est accueilli avec ingratitude. Sénèque représente trois personnages : le *rigidus iudex*, capable d’un jugement exact, mais aussi de bienveillance, le *uir bonus*, qui exagère le poids du bienfait, et le *remissior iudex*, qui oublie l’injure et renonce au calcul. Ida Gilda Mastroianni étudie la lettre préface de l’*Histoire Naturelle* de Pline l’Ancien, qui permet d’analyser les relations personnelles de l’encyclopédiste avec le Prince, un « camarade d’exception », sa méthode de travail, sa conception de l’activité littéraire, ses ambitions scientifiques ainsi que son projet. Nicolas Dreton analyse la lettre IX, 13 de Pline le Jeune, qui expose les circonstances dans lesquelles fut prononcé le *De Helvidi ultione*, discours aujourd’hui perdu sur la vengeance du sénateur consulaire Helvidius Priscus. Dans ce discours, qui date de 97, Pline demande au Sénat de punir le Préfet du Trésor Publicius Certus qui, sous Domitien, avait été un *delator*. Il avait accusé l’ami de Pline, Helvidius Priscus le Jeune et obtenu sa condamnation. La lettre IX, 13, qui contient le récit de la séance du Sénat, apporte un éclairage sur l’œuvre oratoire. Pline n’hésite pas à s’écarter de la réalité en se présentant comme un orateur

héroïque, alors qu'il a obtenu bien peu : Certus a seulement été démis de ses fonctions par le Sénat. Marlène Kanaan traite de deux lettres de Grégoire de Nysse, qui portent les numéros 15 et 29 dans le corpus épistolaire du Cappadocien. Ces missives sont étroitement liées à son *Contre Eunome*, dont elles éclairent la composition. La première atteste l'envoi du traité à Jean et Maximianos, probablement deux disciples du rhéteur Libanios. Elle reflète les soucis littéraires de Grégoire, lequel demande à ses correspondants de soumettre des échantillons de son œuvre au jugement de leur maître et de recueillir son avis. La seconde, qui accompagne l'envoi du *Contre Eunome* à son frère Pierre, élu au siège de Sébastée, livre des informations fondamentales sur la genèse de ce texte théologique, en particulier sur le contexte de composition. La troisième section envisage « la lettre faite œuvre, ou l'œuvre adressée ». La lettre peut devenir une œuvre par elle-même où l'épistolier est à la fois auteur et acteur. À propos des *Lettres à Lucilius* de Sénèque, Élisabeth Gavaille montre comment ces missives peuvent être considérées comme instrument d'une œuvre de vie philosophique, un travail sur l'autre et sur soi. Dans la lettre 34, Sénèque qualifie Lucilius d'*opus*, objet et résultat d'un travail : *meum opus es*. Par cette formule d'une grande richesse de sens, Sénèque montre que le destinataire est lui-même un « ouvrage ». Les lettres sont non seulement une œuvre littéraire, mais aussi une « œuvre de vie ». Rémy Poignault s'intéresse à la correspondance de Fronton et à la relation que ce maître de rhétorique noue avec ses élèves princiers, Marc Aurèle et Lucius Verus. Le chapitre IV est consacré au « portrait de l'épistolier en auteur ». Étienne Wolff étudie les lettres de Pline le Jeune où il évoque sa propre production littéraire. La lettre liminaire du recueil traite de la publication de la correspondance, voulue par son ami, le puissant Septicius Clarus. Plusieurs missives évoquent les œuvres oratoires : le *Panégyrique de Trajan* (III, 13 et 18), un discours d'inauguration (I, 8), un mémoire destiné à venger Helvidius (VII, 30 et IX, 13), un éloge du jeune Cottius Spurinna (III, 10), sans oublier les nombreux discours judiciaires prononcés dans divers contextes. D'autres lettres contiennent des allusions à des œuvres poétiques de Pline. Aline Canellis montre l'intérêt de l'énorme corpus de lettres de Jérôme – plus d'une centaine – pour l'étude de la personnalité et de l'œuvre de leur auteur. On y découvre les multiples facettes de l'érudit : homme de lettres, traducteur, exégète, pourfendeur des hérésies, défenseur de l'orthodoxie nicéenne. Enfin, le chapitre V (« À la recherche de l'auteur ») élargit la perspective sur des interrogations relatives à l'identité auctoriale. Mathilde Cambon-Goulet se penche sur la lettre d'Arrien à Lucius Gellius, transmise comme préface aux *Entretiens* d'Épictète. Adoptant la posture de l'« auteur malgré lui », Arrien y affirme ne pas avoir rédigé les discours d'Épictète, mais les avoir seulement transcrits. Ce texte est un témoignage des différentes manières dont l'acte d'écriture était conçu dans l'Antiquité. En réalité, la lettre liminaire montre qu'Arrien a bel et bien écrit les *Entretiens* et qu'il n'en revendique pas l'autorité. Il parvient ainsi à conserver un contrôle sur sa *persona* critique et son image d'auteur. Index des passages cités et index thématique : notions, mots latins, mots grecs.

Bruno ROCHETTE